LILLE

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

UN ABUS DE CONFIANCE

Le nommé G... M..., âgé de 17 ans sans domicile fixe, sera déféré au Parquet pour abus de confiance. Hier, dans l'après-midi, il a réussi à se faire remettre par un enfant de 13 ans, une somme de 140 francs qui était destinée à l'achat, pour M. Quertinier, de beurre et de café. Guille est disparu ensuite et il a été retrouvé à l'hôtel Floréal, rue du Molinel, où il avait loué une chambre.

HAUSSE ILLICITE

Procès-verbal pour hausse injustifiée a été dressé à l'encontre de la dame Moens, née Deroulera Augustine, commerçante en bonneterie 101, rue du Molinel à Lille, laquelle, depuis Septembre 1939, avait appliqué sur les boîtes de 12 bobines de fil à coudre, une hausse de 5 fr. 50, alors que la majoration pratiquée régulièrement par son fournisseur sur cet article, n'est que de 2 francs.

PLAINTES POUR PILLAGE... ABUS DE CONFIANCE... ...VOLS DIVERS

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de : Mme Huyghe née Hespel Ernestine, libraire, 187, rue de Paris à Lille, pour pillage de son habitation et de son magasin commis entre le 18 Mai et le 29 Octobre dernier. Préjudice : 4.800 francs.

— M. Hochart Léon, entrepreneur de peinture, 12, Parvis Saint-Michel, pour abus de confiance contre un jeune homme de 18 ans environ, qui, le 14 courant, vers 9 h. 30, s'est fait confier une échelle d'une valeur de 150 fr., disant être envoyé par un voisin et qui n'a pas reparu depuis.

— M. Hogmout Joseph, 9, rue St-Hubert à Lille, pour vol d'une voiture à bras, estimée 1.000 francs, commis le 15 courant, vers 14 h. 30, face au N° 57 rue de Roubaix.

— M. Tréhoux Gaston, demeurant à Cysoing, rue Waldecq-Rousseau, pour vol du sac à main de sa femme, contenant une somme de 900 francs commis le 15 courant, vers 18 heures, alors que son épouse s'apprêtait à monter, Avenue Ch. Saint-Venant à Lille, dans un autobus en partance pour Cysoing.

— Mme Lancelot, née Lefebvre Berthe, 24, Place du Lion d'Or à Lille, gérante de l'Agence d'Affichage « La Nationale », pour vol de palissades en planche, situées à l'angle des rues du Plat et du Molinel, rue de Paris et Place Simon Vollant, au cours de la nuit du 15 au 18 courant. Le préjudice est de plusieurs milliers de francs. Il s'agit de palissades qui avaient été renversées par la tempête.

NE PRENEZ PAS LE BOIS DES TRANCHÉES-ABRIS

Hier, vers 15 h. 30, les Gardiens de la Paix Auxiliaires Frédéric et Testelys, ont surpris au Faubourg des Postes une femme et deux jeunes gens, chargés de bois et se dirigeant vers la rue Jeanne Hachette. Cette femme et ses compagnons ont abandonné leur charge et n'ont pu être rejoints. Le bois qu'ils transportaient, provenait des tranchées-abris, situées rue du Faubourg des Postes. Il a été déposé au Magasin Wauters. Une enquête est ouverte par M. le Commissaire de Police du 7e Arrondissement.

PRESTATIONS PÉRIODIQUES RÉCLAMÉES AUX CHOMEURS

D'ordre de l'autorité allemande, M. le maire invite les chômeurs dont les cartes de travail portent les numéros 8211 à 8953 et 1 à 850, à se présenter, en tenue de travail et munis de ladite carte, au Surveillant de groupe, le mercredi 20 novembre, aux lieux indiqués ci-après :

La durée de la prestation sera de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

Numéros 8211 à 8600, rue Bernos (ancien poste de police) ; numéros 8601 à 8840, rue Saint-Nicolas (Marché) ; numéros 8941 à 8953 et de 1 à 280, Place des Halles Centrales ; numéros 281 à 500, Magasin Brûlé, Avenue du Peuple Belge ; numéros 501 à 690, Angle des rues Lamartine et d'Avesnes ; numéros 891 à 850, Angle des rues de Flandre et du Marché.

Les chômeurs dont les cartes de travail portent les numéros 851 à 1710, se présenteront, en tenue de travail et munis de ladite carte, au Surveillant de groupe, le mercredi 20 novembre, aux lieux indiqués ci-après:

La durée de la prestation sera de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 18 h.

Numéros 851 à 1020, Porte d'Arras (Bureau d'octroi) ; Numéros 1021 à 1200, Porte de Roubaix ; Numéros 1201 à 1240, Jardin Botanique ; Numéros 1241 à 1300, Service des Eaux, rue Saint-Bernard ; Numéros 1301 à 1430, Cimetière de l'Est, rue du Ballon ; Numéros 1431 à 1480, Porte de l'Abattoir, rue Saint-Sébastien, 39 ; Numéros 1481 à 1710, Palais Rameau (entrée Boulevard Vauban).

Il est rappelé que les ouvriers en chômage qui ne se présenteraient pas au travail aux jours et heures prescrites, sans avoir fourni d'excuse valable au Service de la Main-d'Œuvre (Hôtel de Ville, 3me Pavillon, 2me étage), seraient signalés au Service des secours, en vue de l'application des sanctions prévues.

Circulation des voitures automobiles

La mairie nous communique :

Le maire de Lille vient d'être informé que les autorisations de circuler en voitures automobiles devaient être immédiatement retirées pour toutes les voitures d'une puissance égale ou supérieure à 18 CV.

Par ailleurs, les voitures d'une puissance comprise entre 15 et 17 CV. devront cesser de circuler, au plus tard le 1er décembre 1940.

Cette mesure s'applique aux voitures tourisme avec ou sans remorque, quel que soit l'usage auxquelles elles sont destinées.

La même mesure est prise à l'égard des motocyclettes dépassant 500 cm3 de cylindrée.

L'envoi de colis par la Ville aux prisonniers de guerre

M. Paul Dehove Maire, a présidé lundi à leur confection

Le Comité d'entr'aide de la ville de Lille que préside M. Bertrand, adjoint, et qu'administrent de nombreuses personnalités de toutes nuances, a récemment décidé d'adresser des colis aux prisonniers de Lille internés en Allemagne.

Chaque mois un colis d'un kilo comprenant une barre de pain d'épice, un paquet de savoureux biscuits faits de farine et de viande, une pisque de chocolat d'une demi-livre, sera envoyé à 4.500 soldats qui, là-bas, loin de leur foyer, attendent dans l'espérance de jours meilleurs. Ce petit colis d'une valeur commerciale de 50 francs, sera une sorte de trait d'union entre le prisonnier et sa Cité, sa ville de Lille qu'il aime plus ardemment encore maintenant que jamais.

Ce colis qu'il recevra régulièrement, lui rappellera ses amis et viendra fort à propos lui apporter un peu de bien-être, un peu de réconfort, un peu de joie aussi.

C'est vers nos prisonniers en effet, que doit se tourner toute notre attention et c'est pourquoi la ville de Lille avec le concours du Comité d'entr'aide, s'emploie dès maintenant à organiser ce nouveau service d'expédition de colis avec l'aide d'une douzaine d'infirmières dévouées, d'une infirmière-major et de M. Picot.

A dater de ce lundi, ce personnel prépare 1.000 colis par jour, ce qui fera quatre à cinq jours de travail.

Les marchandises mises en boîte-carton, sont emballés sous papier dur et le paquet étiqueté sur les deux faces, marqué de l'inventaire du nom de l'expéditeur et de l'adresse du destinataire, est ensuite ficelé. Les colis triés par « Stalag » sont mis en sacs postaux, expédiés sur Paris-Centre qui procède enfin à la réexpédition vers l'Allemagne.

Actuellement, ces colis sont envoyés à 3.795 prisonniers dont les familles perçoivent l'allocation militaire, à 38 prisonniers dont les familles sont secourues par le Bureau de bienfaisance, à 34 prisonniers dépourvus de famille. Le service municipal ou plus précisément M. Maurice Planque, secrétaire général, fait en outre procéder à une enquête sur 768 demandes qui lui ont été adressées par des familles lilloises qui ne touchent pas d'allocation ou de secours mais qui paraissent dignes d'intérêt.

MODIFICATION AUX HEURES D'OUVERTURE DES CIMETIÈRES

M. Paul Dehove, Maire de Lille, fait savoir qu'à partir du mardi 19 novembre et jusqu'à nouvel ordre, le public sera admis dans les cimetières de : 8 h. 30 à 11 h. 45, et de 13 h. 30 à 17 h. 15.

Ces horaires seront valables sans prolongation, pour les samedis, dimanches et jours fériés.

Certificat d'aptitude professionnelle (Jeunes gens)

M. Paul Dehove, Maire de Lille, fait connaître que les épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle, pour le centre de Lille, auront lieu aux endroits, jours et heures suivants :

Sections Industrielles : 1. Epreuves de Travaux pratiques : Toutes les professions, sauf les Traceurs, à l'Institut Diderot, le samedi 23 novembre à 9 h. et le dimanche 24. Traceurs en mécanique, en charpente et en chaudronnerie, à l'Usine de Fives-Lille, le samedi 23, à 9 heures.

2. Epreuves de dessin : Dessinateurs Industriels, à l'Institut Diderot, le dimanche 24, à 9 h. Ajusteurs, Traceurs en mécanique, Fraiseurs, Soudeurs, à l'Institut Diderot, le mardi 26, à 9 h. Traceurs en charpente et en chaudronnerie, à l'Usine de Fives-Lille, le lundi 24, à 14 h. Toutes les autres professions, à l'Institut Diderot, le lundi 25, à 9 heures.

3. Epreuves de Technologie : Ajusteurs, Traceurs en mécanique, Soudeurs, Dessinateurs Industriels, à l'Institut Diderot, le lundi 25, à 9 h. Traceurs en charpente et en chaudronnerie, à l'Usine de Fives-Lille, le mardi 26, à 14 h. Toutes les autres professions à l'Institut Diderot, le mardi 28, à 9 h.

Sections Commerciales : 1. Sténo-dactylographes : à l'Institut Diderot, le dimanche 24, de 14 à 17 h.

2. Commis de Comptabilité : à l'Institut Diderot, le lundi 25 et le mardi 28, de 14 à 18 h.

3. Commis de Banque : à l'Institut Diderot, le mercredi 27 et le jeudi 28, de 14 à 18 h.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont invités à assister aux convoi et service de Maurice Cufay qui auront lieu ce mardi 19, à 9 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes, 175 Bd de la République, à La Madeleine. Assemblée à la chapelle de l'église à 8 h. 45, Tramway Mongy, arrêt Botanique.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

F.C. Pellevoisin bat F.C. Vauban par 2 à 1. — En championnat, sur le terrain du F.C Vauban, Pellevoisin battit cette équipe par 2 buts à 1. Il est dommage que Pellevoisin se soit présenté avec dix joueurs seulement. Que ceux-ci soit félicités pour leur cran et leur ardeur sur le terrain. A signaler la défense du F.C. Vauban et l'équipe tout entière du F.C.P. Buts marqués pour Vauban par le centre-avant ; pour Pellevoisin par le centre-avant et l'allier droit.

— Le matin, à 10 h., la réserve du F.C.P. rencontrait la Hors Championnat de l'Iris-Club de Lambersart. — Match arrêté par l'arbitre au début de la 2e mi-temps.

— A 10 h., la 1 B se disputait le score avec la 1A de l'U.S.H. Ce match se termina par la victoire de Pellevoisin par 4 à 1.

— Dimanche 24, à 10 h., la 1A s'alignera contre l'Iris-Club de Lambersart. — La 1 B jouera au Chevalier Français contre la 1A du C.F. Marcquois. — La H.C. contre l'U.S. Cheminots Hellemmes, à 10 h., à Hellemmes. — La II rencontrera une équipe amie sur terrain adverse.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Henri SÉZILLE

pieusement décédé à LILLE le 18 novembre ; lesquels auront lieu en l'église **Saint-Vincent de Paul, à Lille, le mercredi 20 novembre, à 8 heures. Assemblée à la chapelle de l'église à 7 heures 45.**

De la part de son épouse, son fils et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Lille, 84 rue Louis Bergot.
861

Du lait aux enfants, aux malades et aux mamans

La Mairie nous communique :

M. Paul Dehove, Maire, a reçu, au cours de ces derniers jours, de multiples réclamations de malades qui se plaignent soit de recevoir une ration de lait insuffisante, soit d'être contraints de renouveler le certificat médical sur le vue duquel leur admission au bénéfice de la distribution du lait avait été prononcée.

Le Maire de Lille informe les intéressés qu'il fait examiner les conditions dans lesquelles les doléances dont il a été saisi pourraient recevoir satisfaction.

Par ailleurs, il vient d'être avisé qu'à partir du 25 novembre seront modifiées les bases de répartition sur lesquelles le service local de rationnement du lait a fonctionné jusqu'ici.

Seront, dès cette date, soumis au régime déjà en vigueur dans les autres départements et admis au bénéfice de la distribution du lait :

a) Enfants de 0 à 6 ans (carte rouge donnant droit à une distribution journalière de 3/4 de litre de lait) ;

b) Enfants de 6 à 14 ans (carte bleue donnant droit à une distribution journalière de 1/4 de litre de lait) ;

c) Femmes enceintes, mères allaitant et malades, sur présentation d'un certificat médical (carte verte donnant droit à une distribution journalière de 1/2 litre de lait).

Les instructions nécessaires seront très prochainement communiquées à la population par la voie de la presse au sujet de la délivrance des nouvelles cartes de lait.

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE POUR JEUNES FILLES VALENTINE LABBE

M. Paul Dehove, maire de Lille, fait connaître que les candidates aux certificats d'aptitudes professionnelles industriels et commerciaux qui devaient passer l'examen en mai-juin derniers et dont les dossiers avaient été déposés à l'Ecole Pratique, sont priées de venir s'inscrire à nouveau, en vue de la prochaine session du Certificat d'Aptitudes Professionnelles.

La date de celle-ci sera fixée ultérieurement.

L'inscription a lieu au Secrétariat de l'Ecole, 11, rue de Thionville, tous les jours, de 14 à 17 h. 30, jusqu'au vendredi soir 22 novembre.

AUX ASSURÉS SOCIAUX

La Caisse Primaire départementale d'Assurances sociales du Nord, 11 et 13 Parvis St-Maurice à LILLE, informe ses adhérents que les heures d'ouverture de la Caisse sont les suivantes : Lundi de 8 h. 45 à 12 h. 30. Autres jours : de 8 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

Distribution des tickets des denrées alimentaires

La distribution des feuilles de tickets pour la période du 25 novembre au 31 décembre aura lieu à l'ancienne banque de la Société, 184 bis, rue de Lille, dans l'ordre suivant :

Mercredi 20 novembre : de 8 h.30 à 11 h. 30 : Cartes n. 1 à 3.000 ; de 14 à 17 h.30 : Cartes n. 3.001 à 8.500.

Jeudi 21 novembre : de 8 h. 30 à 11 h. 30 : Cartes n. 8.501 à 9.500 ; de 14 à 17 h. 30 : Cartes n. 9.501 à 13.000.

Vendredi 22 novembre : de 8 h. 30 à 11 h.30 : Cartes n. 13.001 à 18.000 ; de 14 à 17 h. 30 : Cartes n. 18.001 à la fin, et retardataires des jours précédents.

La population est invitée à se présenter exactement aux jours, heures et endroit fixés ci-dessus. Se munir de toutes les cartes individuelles d'alimentation générale.

Les tickets supplémentaires de pain (150 gr. par jour), de viande (165 gr. par semaine), et de matières grasses (100 gr. par semaine), accordés aux travailleurs se livrant à des travaux pénibles, seront provisoirement délivrés par les soins de la mairie. La distribution se fera dans la grande salle de la mairie le 23 novembre, sur présentation de la dernière feuille de paie précisant la profession exacte de l'intéressé.

A propos d'une arrestation. — Nous avons donné, hier, une note concernant l'arrestation de Victor Delpierre, accusé de recel dans l'affaire de vol de toiles aux Etablissements Schwob. M. Marceau Delplanque, conseiller municipal, demeurant 10, rue de Lille, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec l'arrêté qui habite non au 10, de la rue de Lille, mais dans le baraquement n. 10, rue de Lille.

LAMBERSART

Allocations militaires

Les bénéficiaires d'allocations militaires ayant repris le travail sont instamment priés de faire parvenir de toute urgence leur certificat de salaire.

HAUBOURDIN

UNE VÉRITABLE RAZZIA

Debague Madeleine, femme Huret Henri, demeurant sentier de l'Hospice à Haubourdin, a dérobé dans la nuit du 13 au 14 novembre, à Mesdames Lequin et Bétremieux, rue Emile Zola, à Hellemmes, 2 lapins, 3 draps, des bassines, chaudron, haricots, savon mou et blanc, sabots, balais, pommes de terre, cristaux, paquets de lessive, langes d'enfants, serviettes, brosses de chiendent... Au cours d'une perquisition effectuée à son domicile par les gendarmes Dutilleul et Dufour on trouva en outre 107 paquets de chicorée Bonzel et 10 bouteilles de vin restant de 60 bouteilles pillées chez MM. H. Cuvelier et fils. Elle pensait ainsi pouvoir attendre des temps meilleurs mais son arrestation a mis fin à ses exploits.

Union Horticole. — Il est rappelé aux sociétaires que l'inscription pour les commandes de pochettes de graines aura lieu chez Fenart, place de la Bascule et Hugeux, rue Gambetta, jusqu'au dimanche 24 novembre courant, délai de rigueur.

Etat Civil. — Naissances. — Seneve Jean-Claude, 20, rue Gambetta ; Groulard Jacqueline, 13, rue Joseph Bara ; Pedretti Michel, cité Saint-Georges.

Publications de mariages. — Dugardin Albert à Santes et Carlier Emilienne à Haubourdin ; Vaillière Léon à Lille et Dhaluin Mathilde à Haubourdin.

Décès. — Fenart Augustin, 79 ans, 21, rue du Bocquiau ; Poullein Marcel, 47 ans, 136, avenue Salengro.

MARQUETTE

Chiffre d'affaires Taxes, Licences, etc... — Il est rappelé que la perception du chiffre d'affaires, de la taxe sur les transactions, de la licence et des compléments de taxe sur les stocks d'alcool, sera faite le jeudi 21 novembre, à la Mairie, par M. le Receveur des Contributions Indirectes de Wambrechies.

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 46, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17. Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AU FIL DES RUES

LE CHAPITRE DES VÉLOS

La série des vols de vélos continue et la police a eu à enregistrer de nouvelles plaintes dont celles de; M. Albert Tanghe, 52 ans, demeurant rue Plutarque, cour Platane, 5, qui avait laissé son vélo contre la façade du débit de tabacs rue du Collège ; M. André Poix, 16 ans, monteur en chauffage central, 2, boulevard de la République, qui avait laissé le sien en face du 51 de la rue de l'Epeule ; M. Romain Dedeurwaerder, 40 ans, mouleur, 28, rue Gambetta, qui avait laissé le sien devant le débit de tabacs, 270, rue de Lannoy.

UN VOL DE QUATRE COLIS

M. André Lepoutre, 53 ans, industriel, 41, rue St-Antoine, a porté plainte pour vol de quatre colis de bonneterie, commis dans son magasin. M. Lepoutre qui subit un préjudice de 1.500 fr. n'a aucun soupçon. Le commissaire du 4e arrondissement a ouvert une enquête.

DEUX MONTRES EN OR DISPARAISSENT

Mme Lampe, née Clémence Brunin, demeurant 89, rue Pellart, est venue déclarer à la police qu'on lui avait volé chez elle deux montres en or d'une valeur de 2.000 fr. Enquête par la police.

IVRE ET VIOLENT

Etant ivre, Alcide Destombe, 35 ans, demeurant 70, rue Amiral-Courbet, a brisé un carreau au café Denys-Brouillard, 49, rue Blanchemaille. Il sera poursuivi pour ivresse et bris de clôture.

DEUX PÉNICHES FURENT PILLÉES

M. Elie Bernard, 47 ans, marinier, demeurant à Serques (Pas-de-Calais), chez M. Gestelle, cultivateur, est venu se plaindre à la police pour le pillage de ses deux péniches « Ma Pensée » et « Pélican » amarrées au quai de Wattrelos et qui ont reçu la visite des voleurs entre mai et octobre.

LES PILLAGES

Mme Lambert, 38 ans, demeurant 3, rue Rémy-Cogghe, est venue porter plainte contre inconnu pour pillage et vols commis à son domicile.

— Mme Ferdinand Désir, 48 ans, ménagère, 12, rue du Trichon, qui a subi le même sort, a également porté plainte.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket n° 1 se poursuivra ce mardi 19, dans l'ordre suivant :

Secteur 3 (Foyer d'Education ouvrière, 178, rue Jules Guesde) : rues A. Screpel, A. Thomas, A. Motte, A. Meschaert, Avenir, Bas Voisinage, Béranger, Bertheloot, Chemin Neuf, Chemin Vert, Chevalier Roland, av. Cordonnier, Ch. Spriet, David d'Angers, Delaroche, av. Delory (du 68 au 92 et de la rue Carpeaux à av. Motte), Emile Zola, Epinoy.

Secteur 8 (Salle H. Wattremez, rue de l'Hospice) : rues de l'Epeule, 67 à 257, 72 à 248, Newcomen, des Ogiers, av. du 11 Novembre, rues de la Perche, Philippe de Girard, Providence, Richelieu.

Le Consortium Charbonnier informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 1 fr. 10 les 100 kilos.

L'importance du ticket n° 1 est fixé à 100 kilos.

L'AUDITION DE STE-CÉCILE DE L'UNION CHORALE

Dimanche dernier, à 12 heures, en l'église Saint-Martin, a eu lieu, devant une foule de fidèles attentifs et recueillis, l'audition de Sainte-Cécile de l'Union Chorale de Roubaix, dont les éléments représentent les meilleurs chanteurs de la région. L'ensemble des 180 chanteurs exécuta, sous la direction de M. G. Perment, maître de chapelle de l'église Saint-Martin, le programme suivant : « O Sacrum », de Vidiana ; « Sanctus » et « Benedictus », de la messe de Ch. Gounod, et le finale du chœur de la « Chanson des Vagues », de Riga.

A l'Offertoire, M. Robervyl entonna, de sa voix sonore, l' « O Salutaris » de S. Rousseau.

COMMENT NÉGOCIER LES BONS DU TRÉSOR

Nous informons nos lecteurs que la Banque E. Meeschaert, 10 rue du Curé, Roubaix, achète et vend les Bons d'Armement, Bons de la Défense, etc... à toutes échéances. Cet établissement effectue aussi tous remboursements et renouvellements immédiatement et sans frais

ETAT CIVIL

Naissances — Louis Dewitte, de Lys-lez-Lannoy, né 20, avenue Julien-Lagache. — Béatrice Coppens, rue de la Basse Masure, 65, cour Agache, 1. — Alain Adriaens, 39, Bd de Paris. — Marcelle Desmettre, 21, rue Belle. — Bernard Crohin, 41, rue Belle. — Maurice Courier, 76, rue Archimède.

Décès — Louis Dutoit, 70, rue d'Italie. — Alphonse Hecquet, 37 ans, rue des Champs, 3 — Louis Desmulier, 65 ans, 10, rue Nabuchodonosor, cour Gabreau, 4. — Hortense Barloy, ép. Desquiens, 75 ans, 11, rue du Havre.

CROIX

Consultation des nourrissons. — La consultation des nourrissons aura lieu mercredi 20 novembre, de 15 h. à 18 h., à la Maison maternelle, 8, avenue Delory, par le docteur Bathiat.

Consultations prénatales. — Les consultations prénatales gratuites auront lieu jeudi prochain à la Maison maternelle, 8, avenue Delory, par deux sages-femmes diplômées.

WASQUEHAL

VACCINATIONS CONTRE LA VARIOLE

Jeudi 21 novembre auront lieu des séances publiques gratuites et obligatoires de vaccinations contre la variole.

Au Centre, elles auront lieu à la mairie, rue Michelet (1er étage), dans l'ordre suivant : de 9 h. à 9 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an; de 9 h. 30 à 10 h. pour les enfants de 10 à 11 ans et à 10 h. 30 pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties qui désirent se faire revacciner.

Au Capreau, salle des fêtes, rue de Roubaix : de 10 h. 30 à 11 h. 30 pour les enfants de 0 à 1 an ; de 11 h. à 11 h. 30 pour les enfants de 10 à 11 ans et à 11 h. 30 pour les personnes de 20 à 21 ans et celles non assujetties qui désirent se faire revacciner.

La révision de ces vaccinations aura lieu le jeudi suivant 28 novembre de 9 h. à 9 h. 30 à la mairie, pour le Centre et de 10 h. 30 à 11 h. à la salle des fêtes rue de Roubaix, pour le Capreau.

A la Maîtrise Saint-Nicolas. — Le Comité avise les choristes que les répétitions générales reprendront ce soir mardi à 19 h. 30, à la salle du patronage rue Delerue, sous la direction de M. Louis Vanlsberg et auront lieu chaque mardi à la même heure jusqu'à nouvel ordre.

Avis aux mamans. — Ce mardi à 15 h., consultation des nourrissons pour les mamans du Centre et du Noir-Bonnet, à la salle des fêtes rue Jean-Macé.

Au Bureau de Poste. — Paiement des allocations militaires (première quinzaine de novembre) au bureau de poste rue Ferrer, aujourd'hui mardi de 8 h. à midi pour les n. 1 à 800 et de 14 à 17 h. 30 pour les n. 801 à la fin. Se munir du certificat d'admission.

Inscriptions pour l'assistance médicale gratuite en 1941. — Les familles indigentes sont avisées que les demandes d'inscription sur la liste d'assistance médicale gratuite pour l'année 1941 seront reçues à la mairie au cours de la présente semaine jusqu'au samedi 23 novembre inclus. Il est indispensable de se munir du livret de famille, des certificats de salaires des membres de la famille qui travaillent, ou du certificat d'inscription au fonds de chômage, des cartes d'assurances sociales et la Caisse primaire cholsle.

Les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 sont inscrits d'office et peuvent faire connaître à la mairie le médecin choisi pour leur donner des soins au cours de l'année prochaine.

Les immeubles en location. — La déclaration des immeubles en location doit être faite au Contrôleur des Contributions directes 28, rue Jeanne-d'Arc, jusqu'au 25 novembre, par les propriétaires ou, à défaut, par le locataire principal d'un immeuble à logements multiples.

Se procurer les imprimés à la mairie (5e guichet).

La retraite du Combattant. — Les A.C. atteignant l'âge de la retraite, c'est-à-dire nés jusqu'au 25 novembre 1890 sont informés qu'ils pourront faire établir leur dossier de demande de pension gouvernementale à la mairie (3e guichet), la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre étant suspendue depuis les hostilités. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du Combattant.

ARMENTIÈRES

Pour la publicité et les communiqués s'adresser à M. Vandershooten, 14, rue Béranger ou 284, Chemin du Bizet.

Fonds municipal de chômage

Le paiement des secours de chômage pour la période du 11 au 17 novembre aura lieu le mercredi 20 novembre au bureau de chômage, 33, rue des Rotours, dans l'ordre ci-après :

Du No 1 à 730, de 9 h. à 9 h. 30 ; 731 à 1.750, de 9 h. 30 à 10 h. ; 1.751 à 2.200, 10 h. à 10 h. 30 ; 2.201 à 2.600, 10 h. 30 à 11 h. ; 2.601 à 3.050, de 11 h. à 11 h. 30.

Pour la bonne marche du service, prière de respecter l'horaire ci-dessus.

UN CYCLISTE RENVERSÉ

Guéry Emile, 64 ans, demeurant rue Louis Decherf, au fort Mahieu, roulait à vélo route Nationale au fort Mahieu, lorsqu'en voulant traverser la chaussée pour entrer dans sa rue il fut renversé par l'auto de M. Vandaele, d'Arnèke et conduite par M. René Dequidt, 32 ans, demeurant à Arnèke. Le cycliste fut sérieusement contusionné sur diverses parties du corps mais ses blessures ne sont pas graves.

JARDINS OUVRIERS

Les membres de la Société des Jardins Ouvriers de France sont invités à payer au plus tôt leur cotisation au Café du Damier, rue de Flandre.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Le paiement des secours aux familles privées de ressources aura lieu au bureau de chômage 33, rue des Rotours, le mercredi 20 novembre, dans l'ordre ci-après : du No 1 à 270, de 14 h. 30 à 15 h. 30 ; 270 à 440, de 15 h. 30 à 18 h. 30. Prière de respecter l'horaire ci-dessus.

HOUPLINES

REMERCIEMENTS

Monsieur SENSE-COUTTENIER et toute la famille, remercient les personnes ayant assisté aux funérailles de **Madame SENSE-COUTTENIER Louison** ou qui, empêchées ont exprimé leurs condoléances. 1572

RONCHIN

LA MESSE EN SOUVENIR DE NOS MORTS

Dimanche 17, à 10 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes, un service fut célébré en la mémoire des Morts au Champ d'Honneur, par M. Bentin, curé de la paroisse.

Une foule nombreuse et recueillie emplissait l'église, parmi laquelle on pouvait remarquer les familles des disparus, des anciens combattants avec leur drapeau, de nombreuses personnalités de la commune, etc...

Le cénotaphe était recouvert aux couleurs nationales.

Le sermon, donné par le R.P. Lepan fut écouté dans un silence religieux.

A l'Union Sportive. — L'U.S. Ronchin s'est très bien comportée, dimanche 17, dans les divers matches de championnat avec, à son actif, trois victoires et un match nul pour les quatre équipes engagées dans les championnats.

Voici les résultats de la journée ; A Wambrechies, l'équipe 1 A de l'U.S.R. a écrasé le R.C. local par 6 buts à 0. Le résultat se passe de commentaires, le score reflétant bien la physionomie du match.

A Hellemmes, l'U.S.R. (1B), qui grâce à son énergique entraîneur M. Thibaut, maintient sa belle forme, a disposé de l'A.S.C. Hellemmes par 3 buts à 2.

Sur leur terrain, les juniors de l'U.S.R. ont battu l'Olympique de Marcq par 1 but à 0.

Enfin, à Tourcoing, les Minimes ont tenu la dragée haute à l'équipe correspondante de l'U.S. Tourcoing, le match se terminant par un « draw » : 1 but à 1.

FACHES - THUMESNIL

Contributions Indirectes. — Le Receveur recevra en mairie les 1er et 2e mercredi de chaque mois de 9 h. à 12 h., la taxe de transaction, licences et autres produits.

La prochaine tournée aura lieu mercredi 20 novembre, de 9 à 12 h.

Allocations militaires. — Le paiement des allocations militaires des deux quinzaines de novembre aura lieu ce mardi matin, pour les numéros 1 à 350 et le mercredi matin 20, de 351 à la fin (9 à 12 h.).

Passé ces dates, les paiements seront reportés au mois suivant.

Chiens. — Les possesseurs de chiens sont tenus d'en faire la déclaration à la mairie du 18 novembre au 15 janvier. Les personnes déjà imposées ne sont pas tenues de renouveler leur déclaration à moins qu'un changement ne soit intervenu dans le nombre ou la catégorie de leurs chiens.

MARQUILLIES

Football. — L'Union Sportive de Marquillies organise une journée de bienfaisance le dimanche 1er décembre. A 13 h. 30, en lever de rideau, Equipe Institut Pédagogique St-Joseph, de Lille 1B-U.S.M. ; à 15 h., Equipe 1re d'Auchy-les-Mines-Equipe première U.S.M.

Bon accueil sera fait à nos jeunes gens qui, ces jours prochains, placeront les billets d'entrée au stade.

LES SPECTACLES A LILLE

LA MATINÉE THÉATRALE DE LA LIGUE DU BIEN PUBLIC

C'est encore en présence d'une salle archi-comble que se déroula, dimanche, la deuxième matinée théâtrale offerte par la « Ligue du Bien public » dans le double but : 1° d'apporter un concours financier au Comité lillois d'entr'aide sociale; 2° de créer un peu de saine distraction à la population.

M. Daniel Leplat, encouragé par le succès triomphal du dimanche 10 novembre, a donc pris l'initiative de poursuivre ces sortes de spectacles, et c'est évidemment aux excellents artistes qui composent la troupe : Pierre Lemoine, Yvonne Nys, notre collaborateur Raymond Dorliac, etc., qu'a été confié le soin d'offrir en ce dimanche 17 l'œuvre de Wicheler et Fonson ; *Le Mariage de Mlle Beulemans.*

Cette pièce bruxelloise, qu'on ne peut cesser d'aller entendre et applaudir, est d'une caricature des plus finement dessinée. C'est un mélange d'observation et de sensibilité vraiment savoureux, d'où le rire jaillit sans arrêt.

« Le Mariage de Mlle Beulemans » est une comédie qui s'attache à montrer avec enjouement les petits travers, les ridicules de certains, c'est une image qui montre la vie dans ses aspects les plus particuliers et pour ce, nos artistes lillois ont été ici encore des maîtres dont on ne cessait d'applaudir le jeu et les reparties.

Notons enfin que dans l'assistance on remarquait la présence de MM. Dehove, maire de Lille; Bertrand, adjoint au maire; Lucas, président de la Fédération des Commerçants et Industriels du Nord de la France; une délégation d'officiers de la Feldkommandantur; M. Maurice Comble, Mme Carpentier, M. Legrand, de la Ligue du Bien public.

ACTUALITÉS
R. Ponts de Comines Permanent
Le chef-d'œuvre d'Henri Decoin
ABUS de CONFIANCE
av Danielle Darrieux et Ch. Vanel
1 document. - Pêcheurs d'Oiseaux
1012

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDÈLE LEHOUCQ, sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85) Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion, AVANT MIDI.

A TRAVERS LA VILLE

UN CYCLISTE FAIT UNE CHUTE

M. Alphonse Vanonacker, 65 ans, domicilié 13, rue des Flandres, qui circulait à bicyclette rue Nationale, a fait, samedi après-midi, une chute sur la chaussée qui lui occasionna quelques contusions ne présentant, heureusement aucun caractère de gravité.

Une camionnette de passage, le reconduisit à son domicile.

LA DANSE EST INTERDITE

Pour avoir laissé danser dans son établissement, une contravention a été rédigée à charge de M. Henri Montaigne, débitant de boissons, rue de Bourgogne.

M. Georges Neveux, architecte municipal est décédé

C'est avec peine que nous avons appris le décès, survenu subitement en son domicile, 42, Avenue Lafayette, dans sa 42me année, de M. Georges Neveux, architecte municipal de Tourcoing ; fils de M. Gustave Neveux, qui tenait précédemment les mêmes fonctions à Roubaix.

Ayant fait ses études à l'Institut Industriel du Nord, à Lille, il en sortit muni de son diplôme d'ingénieur et fit aussitôt quelques stages, notamment à Roubaix, où se révéla déjà sa grande valeur. En 1928, M. Gustave Dron, notre regretté maire l'appela à Tourcoing, pour collaborer au nouveau plan d'aménagement de la ville. Nommé architecte municipal, il procéda à la construction des trois plus importantes écoles de la ville, et fut l'auteur de multiples aménagements dans beaucoup d'autres. C'est à ce titre qu'il reçut en 1936, les palmes académiques.

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra ce mardi 19, dans l'ordre suivant :

Secteur 8 : Bureau du C.C., 3, rues Carnot, d'Alexandrie, Coin de Terre, Courses, Desaix, Général Laharpe, de Brest, Comines, Dahomey, Fin de la Guerre.

Le Consortium Charbonnier informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif, munis de la Carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'Administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 1.10 les 100 kilos.

L'importance du ticket N° 1 est fixé à 100 kilos.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

QUI SERA CHAMPION DE PING-PONG DE TOURCOING EN 1941 ?

Dans notre Tourcoing bien sportif, le ping-pong a conquis droit de cité et se trouve, une fois de plus, à l'avant-garde, grâce à la réapparition du championnat local.

Placée sous la présidence de M. H. Vanlaere cette compétition a déjà réuni les meilleures raquettes de la ville.

Qu'on en juge : Pont-de-Neuville, champion du Nord des Amicales ; Coq Chantant, champion de Roubaix-Tourcoing 1940 ; Croix-Rouge, champion en 1939 ; Daring finaliste 4 années consécutives de la coupe. — Si l'on ajoute à ce beau quatuor les jeunes clubs, plein d'avenir du Blanc-Seau, du Centre, etc..., on peut dire que ce championnat remportera un succès jusqu'ici jamais égalé.

Pour permettre encore aux retardataires d'y participer un dernier délai sera accordé soit en s'adressant au siège, café de l'Harmonie 1, Place de la Croix-Rouge ou en écrivant à M. Bourgois 11, rue du Maréchal-Brune.

Rappelons qu'il débutera le 24 novembre ; qu'il se disputera par équipes de 4 joueurs et que toutes les sociétés de Tourcoing sans distinction de fédérations, sont cordialement invitées à y participer.

BONDUES

CHIFFRE D'AFFAIRES, TAXES, LICENCES, ETC...

Il est rappelé que la perception du chiffre d'affaires, de la taxe sur les transactions, de la licence et des compléments de taxe sur les stocks d'alcool sera faite mercredi 20, à la mairie, par M. le receveur des contributions indirectes de Wambrechies.

BAILLEUL

Un garçon boucher a fait une chute grave

Maxime Duez, 17 ans, garçon boucher, au service de Mme veuve Cabaret, se rendait à bicyclette sur la Grand' Place. En cours de route, un fil électrique arraché par la tempête pendant sur la route, atteignit au cou le jeune homme qui fit une chute en arrière. On le releva peu après évanoui. Transporté chez M. Michel Vanpoulile, il y reçut les premiers soins.

Un docteur appelé en hâte constata une forte commotion et fit transporter le blessé à son domicile.

Son état s'est amélioré au cours de la journée.

Recensement des besoins en pétrole et dérivés

Conformément aux instructions préfectorales, les consommateurs de pétrole et produits dérivés sont invités à faire connaître à la mairie le 19 courant leurs besoins pour chacun des mois de novembre 1940 à mars 1941 inclus, tant pour l'éclairage des maisons et des ateliers que pour les besoins de cuisine, de l'agriculture ou de l'industrie.

Il est fait remarquer que les déclarations présentées après le 19 novembre ne seront plus acceptées.

AVIS IMPORTANT AUX DÉTENTEURS DE CHEVAUX DE L'ARMÉE

D'ordre de l'autorité militaire allemande, tous les chevaux et mulets récupérés de l'armée devront être présentés par leurs détenteurs sur la Grand'Place d'Hazebrouck, le mardi 19 novembre, à 10 h. (heure allemande).

Suivant les indications reçues, les chevaux et mulets reconnus inaptes pour le service de l'armée seront vendus le jour même.

MERVILLE

UNE SEXAGÉNAIRE S'EST NOYÉE ACCIDENTELLEMENT

Mme Laurent-Rollin, qui, chaque jour, se rend à l'église pour la première messe, a été retrouvée noyée dans la décharge de la Bourre, entre le Pont des Morts et la passerelle du boulevard de la Liberté.

L'enquête a conclu à un accident.

Mme Rollin-Rollin, âgée de 66 ans, était connue et estimée de tous. Sa mort tragique a causé une pénible impression dans toute la population.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

LA MISSION DE M. DELANNOY DANS LE TOURNAISIS

Nous avons annoncé que M. Jules Delannoy, qui assumait à l'Hôtel de Ville une tâche particulièrement ingrate au service du contrôle et de la réglementation des prix, a été nommé chef de secteur au commissariat aux prix et aux salaires pour un arrondissement du Hainaut.

Voici quelles sont les communes du ressort de M. Delannoy : Templeuve, 3.502 habitants ; Blandain, 2.544 ; Néchin, 2.286 ; Leers-Nord, 1.598 ; Ramegnies-Chin, 928 ; Bailleul, 434 ; Esquelmes, 178 ; Estaimbourg, 2.578 ; Estaimpuis, 2.578 ; Evregnies, 769 ; Pecq, 2.129 ; Saint-Léger, 839 ; Marcoing, 1.263, soit en tout 20.187 habitants.

LA QUESTION DES POMMES DE TERRE

Un prochain arrivage très conséquent est attendu à Mouscron. Les détaillants seront immédiatement fournis et les consommateurs dûment en règle — c'est-à-dire ceux qui possèdent une carte de contrôle — pourront acheter les précieux tubercules chez le commerçant où ils ont donné leur inscription. Un peu de patience et satisfaction sera donnée aux habitants.

Une soirée pour le « Secours d'Hiver ». — « Mouscron-Attractions » organise le mercredi 27 novembre, dans la salle du cinéma Rex, une soirée artistique au profit du « Secours d'Hiver ». Rideau à 18 h. 30.

Soupe scolaire. — A partir de ce jour la soupe scolaire sera de nouveau servie aux enfants de toutes les écoles de la ville. C'est là une nouvelle qui ne manquera pas de réjouir parents et enfants.

Morts au champ d'honneur

Voici la liste officielle des soldats de Mouscron morts au champ d'honneur :

Van Eckhout Charles, 36 ans, rue Marlière, 58 ; Glorieux Norbert, 33 ans, rue Mont-à-Leux, 155 ; Hespel Jules, 31 ans, rue Pépinière, 74 ; Devos Gustave, 28 ans, rue Ste-Germaine, 185 ; Robbe Henri, 30 ans, rue du Nord, 77; Versckoore Ernest, 30 ans, rue Tête-d'Orme, 32 ; Pauwels Maurice, 27 ans, rue Ste-Thérèse, 13; Warrot Lucien, 26 ans, rue du Levant, 43 ; Maës Georges, 26 ans, Petite-Rue, 21 ; Deveughèle Albert, 25 ans, rue de Bruxelles, 67 ; Van den Bossche Romain, 22 ans, rue G.-Lemay, 9 ; Bossuyt Gérard, 22 ans, rue Hainaut, 53 ; Watry Albert, 21 ans, rue du Bois, 12 ; Crabbe Maurice, 20 ans, rue Haute, 88 ; Valepin Joseph, 20 ans, rue des Cordonniers, 33 ; Vanneste Marcel, 20 ans, rue Filature, 1; Seynhaeve Norbert, 20 ans, avenue Flons-Mulliez, 12 ; Nottebaert Henri, 20 ans, rue Pépinière, 27; Wyseur Emile, 20 ans, chemin Risquons-Tout, 59 ; Masure Gérard, 20 ans, rue H.-Duchatel, 83; Dermulls Augustin, 20 ans, chemin Risquons-Tout, 453.

LES SPECTACLES

ROUBAIX

Grand-Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 24, A 14 H. 30
LA CHASTE SUZANNE
Opérette de Jean Gilbert
Location ouverte de 9 à 19 h. au Café du Théâtre. Tél. 340-09
387

LOTERIES D'AUTREFOIS

L'Etat vient d'autoriser à nouveau les loteries.

N'étant — Dieu m'en garde — ni moraliste sévère, ni prédicateur timoré, je laisse à d'autres le soin de blâmer ou d'approuver.

Mais il est certain que cette sorte de traite sur l'avenir, offerte par les promoteurs de ce jeu de hasard, est plutôt acceptée avec quelque enthousiasme.

La création des loteries ne date point d'hier et certains historiens fort avertis en ont trouvé le souvenir vivace dans les auteurs latins de l'époque néronienne.

On voit donc que dès cette époque reculée on connaissait l'art « de donner un pois pour avoir une fève » car de toute éternité les caisses de l'Etat comme celles de nombreux particuliers se sont trouvées vides.

Il y avait encore bien d'autres motifs sur lesquels nous n'insisterons pas.

Parfois il se rencontrait quelques défenseurs de la saine morale, car nous voyons entre autres exemples qu'en 1608 le Parlement fait saisir le produit d'une loterie tirée à Saint-Quentin, « ...laquelle loterie faisait la ruine des habitants ».

Certaines d'entre elles avaient cependant un but louable. Ainsi, lorsqu'en 1519 la ville de Malines l'autorisa en faveur de la confrérie de Saint-Georges, en l'église Saint-Pierre, ou lorsqu'en 1701 le produit servit à doter de pompes à incendie les vingt quartiers de Paris.

Mais le plus grand nombre d'entre elles ne visait qu'à une spéculation éhontée. Ainsi, dès le XVe siècle, certains marchands vénitiens s'en servirent pour écouler à bon prix leur stock de marchandises défraîchies.

En 1539, François Ier eut, lui aussi, recours à ce qu'en langage d'alors on appelait une banque ; il en confia la réalisation, moyennant 2.000 livres par an, à un financier du nom de Jean Laurent. Le billet coûtait dix sous huit deniers (deux francs de notre époque environ).

Mais la vraie loterie, dite Nationale, ou « Roue de Fortune », spéculation des plus osée, fut celle de 1762, renouvelée par Edit royal en 1776 et qui continua d'année en année jusqu'en 1793.

Les finances du roi Louis XV se trouvaient fort obérées, plus de crédit possible, ni emprunts ou anticipations n'étaient encore possibles, mais il fallait de l'argent à tout prix.

Survinrent, par miracle, trois Italiens munis d'un plan complet de loterie lequel, on le comprend, fut accepté d'enthousiasme et autorisé par M. de Sartines (le Langeron d'alors). Ce plan était basé sur les multiples combinaisons que peuvent subir les nombres de 1 à 90.

On avait le droit de parier pour un seul nombre, soit pour plusieurs à sortir en ordre déterminé, ce qui constituait, dans le jargon spécial dès lors employé, soit des extraits, des ambes, des ternes, des quaternes, des quines.

Le premier tirage connut un vrai succès : la recette brute monta à 2.000.000 de livres; le bénéfice net fut de 600.000 livres.

Le peuple fut alors atteint d'une véritable folie qui fit scandale. On se massacra aux guichets, l'enthousiasme ne connut plus de bornes.

Revenus du riche, épargnes du pauvre, tout y passa. La réclame, elle aussi, fut effrénée : affiches et prospectus furent distribués à foison, on n'entendait que boniments à tous les carrefours.

La mise, si l'on veut, n'était point énorme, elle était de trois livres, mais d'aucuns la trouvaient encore trop lourde pour leurs maigres ressources. C'est alors que se créèrent des sociétés dites de participation et l'on vit des billets ne plus coûter qu'un denier.

Certains parieurs, mais bien peu, s'enrichirent; le plus grand nombre se ruina.

C'est alors que fut constatée une recrudescence inouïe de vols, de crimes et surtout de suicides.

Les promoteurs de la Loterie, eux, jouaient à coup sûr : un écrivain du siècle dernier nous en explique clairement le mécanisme.

Les combinaisons étaient au nombre de sept.

La première s'appelait extrait simple. Il était payé au gagnant 75 fois sa mise, soit une chance sur 90. Par contre, le bénéfice des directeurs de la loterie était sur cette combinaison de 16 pour cent.

La deuxième était l'extrait déterminé : bénéfice 23 pour cent.

La troisième était l'ambe simple : bénéfice 25 pour cent.

La quatrième, l'ambe déterminée : bénéfice 30 pour cent.

La cinquième s'appelait terne : bénéfice 53 pour cent.

La sixième était le quaterne : bénéfice 85 pour cent.

La septième le quine : bénéfice 98 pour cent.

Du reste, une petite brochure bien curieuse conservée dans nos archives donne des renseignements très précis à ce sujet : c'est un chef-d'œuvre de réclame.

Cette loterie monstre finit, nous l'avons dit, en 1793.

A Valenciennes, nous voyons qu'il existait en 1787 trois bureaux recevant les paris ; on décida d'en créer un quatrième. Il fut mis sous la direction d'un sieur Lamant qui dut verser un cautionnement de 20.000 livres. Ajoutons qu'il mourut peu après, couvert de dettes.

La situation de la Loterie ne cessait d'être prospère, car nous voyons que du 1er septembre 1788 au 31 décembre 1789, la recette monta, rien que pour ce quatrième bureau, à la somme extraordinaire de 69.032 livres. Il y eut cette année-là trente-deux tirages.

La Révolution, la guerre ne lui portèrent nulle atteinte et l'on voit par une lettre du 8 octobre 1792, que « tant que le siège de Lille durera » les mises devaient être envoyées directement à Paris.

Un tel état de choses dura jusqu'à la fin de 1793, époque à laquelle les loteries furent abolies par décret spécial de la Convention.